



Département des HAUTES-ALPES  
Arrondissement de Briançon  
Canton de Briançon 1

Commune de LA SALLE LES ALPES

n°25.01.11

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 12 mars 2025

Date d'affichage : 12 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le dix-neuf mars à dix-neuf heures,

Se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de La Salle les Alpes, sous la présidence de **M. Emeric SALLE, Maire,**

**Etaient Présents :** Emeric SALLE, Gilles PERLI, Jean-Michel DELBANO, Jean-Paul SALLE, Virginie DEMONSSAND, Isabelle DESMALLE, Paul FIGVED, Nathalie FORM, Sophie PAUMOND, Jean-Claude VINATIER.

Nombre de Membres en exercice : 14
------------------------------------

Nombre de Membres présents : 10
---------------------------------

Nombre de suffrages exprimés : 14
-----------------------------------

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés :**

Gaspard BOREL ayant donné pouvoir à Jean-Paul SALLE

Magali BRECHU ayant donné pouvoir à Gilles PERLI

Muriel FINE ayant donné pouvoir à Emeric SALLE

Natacha SALLE ayant donné pouvoir à Jean-Michel DELBANO

**Nathalie FORM a été élue secrétaire de séance.**

**Objet :** Subventions aux associations et organismes : attributions 2025.

Monsieur le Maire rappelle que le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles du fait de son dynamisme et son implication dans la vie locale de la Commune.

Les associations d'intérêts locaux doivent pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions, pour cela l'intervention financière de la Commune est nécessaire.

Par ailleurs la commune de la Salle les Alpes participe aux frais de fonctionnement de la Maison de Santé Pluridisciplinaire dont le périmètre recouvre les cabinets médicaux de La Salle les Alpes et du Monêtier-les-Bains, notamment pour la prise en charge de la rémunération de la secrétaire médicale qui a été recrutée et rémunérée par la commune du Monêtier-les-Bains jusqu'au 31/12/2024. Pour l'exercice 2024

la participation à hauteur de 50% du coût chargé de cette rémunération représente un montant de 15 300 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29 ;

Vu la réunion d'arbitrage en date du 27 février 2025 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

➤ **ATTRIBUE** les subventions suivantes

Organismes ou Associations	Attributions 2025
C.C.A.S.	41 343 €
<b>Total article 657363</b>	<b>41 343 €</b>
Office de Tourisme Intercommunal de Serre-Chevalier Commune du Monétier-les-Bains - MSP	345 737 € 15 300 €
<b>Total article 65738</b>	<b>361 037 €</b>
ADMR	300 €
Association Départementale Protection Civile Hautes-Alpes	2 000 €
AMAC 05	200 €
Amicale du personnel communal	18 000 €
Anciens de la Salle (CASA – Conseil des Anciens de La Salle-les-Alpes)	500 €
AREN 05 (Association des Résidents de l'Etoile des Neiges)	200 €
LASSO 1400 (Ass. sportive et culturelle de La Salle-les-Alpes)	5 000 €
Association Maîtres-chiens d'avalanches	200 €
Comité de foire aux bestiaux Monétier-les-Bains	500 €
Comité Départemental de la ligue contre le cancer	200 €
FNACA (comité de Briançon)	100 €
Croix Rouge Française - Soutien à Mayotte	1 500 €
Groupe folklorique les Caralines	400 €
RASED Garcins	200 €
Secours catholique	500 €
Serre Chevalier Nature	400 €
Sport et handicap en Briançonnais	300 €
Association Solidarité Handicapés du pays Briançonnais	300 €
SOS Chats des rues	1 000 €
Syndicat Ovin de La Salle-les-Alpes	1 500 €
Tree2forest	1 500 €
Coopérative scolaire	2 750 €
<b>Total article 65748</b>	<b>37 550 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>439 930€</b>

Etant précisé que les sommes nécessaires sont inscrites au budget primitif 2025 aux articles 657363, 65738 et 65748.

Fait et délibéré en séance le 19 mars 2025.

Le Maire

Emeric SALLE



Le secrétaire de séance

Nathalie FORM